## REPUBLIQUE TUNISIENNE Ministère des Finances **Structure (1).....** Code Accusé de réception des pièces annexées à la déclaration mensuelle (2) **Exercice** Mois Date de dépôt de la déclaration : jour année mois Code Identifiant fiscal Code de la T.V.A. catégorie Nom et Prénom ou Raison sociale : Pièces déposées

Pièces	Oui (3)	Non(3)
- Etat des affaires résiliées ou annulées (4)		
- Autres (5)		

Cachet et signature de la structure

(1) Direction des Grandes Entreprises ou Bureau de Contrôle des Impôts territorialement compétent.

(3) Cocher la case correspondante

- (4) En application des dispositions du paragraphe 5 de l'article 9 du code de la TVA.
- (5) Indiquer ces pièces.

<sup>(2)</sup> Réservé aux entreprises adhérentes au système de la télé-déclaration et du télé-paiement ou au système de la télé-liquidation avec paiement à la recette des finances.